

*Administration du pétrole—Loi*

et déduction faite des coûts découlant des mesures incitatives et en prenant pour base un taux d'imposition de 47 p. 100. Dans le cas d'un investisseur privé canadien dans la catégorie des contribuables imposés à un taux de 40 p. 100 le coût ne sera que de 39c. Par comparaison, pour les terres du Canada les chiffres seraient respectivement de seulement 7c. pour la société et de 12c. pour le particulier.

L'agence de surveillance des prix du pétrole va publier bientôt un document de travail définissant le contrôle intégral et majoritaire par des Canadiens; ce document, qui servira de base aux discussions avec le secteur privé, apportera plus de détails à ce sujet.

L'industrie pétrolière, tant au Canada qu'ailleurs, est farouchement indépendante, et les taxes ne sont jamais bien vues. Mais il faudra augmenter les taxes imposées à l'industrie pétrolière pour que le gouvernement national dispose des revenus dont il a besoin. Notre gouvernement croit qu'il est raisonnable de demander aux sociétés dont les bénéficiaires ont augmenté de 54 p. 100 l'année dernière pour atteindre 4,7 milliards de dollars, de servir l'intérêt national.

L'opposition s'attaque à nos mesures de canadianisation. Nos vis-à-vis se sont écriés «nationalisation, confiscation, expropriation». Ils lamentent en désespoir de cause. Ne pouvant attaquer notre programme énergétique, ils s'en prennent donc à un autre programme qui n'existe que dans leur imagination. Bien sûr que nous avons l'intention d'acheter une importante société pétrolière étrangère, mais nous verserons le prix du marché. Malgré cette acquisition, Petro-Canada ne détiendra toujours qu'une part limitée du marché total. On estime que d'ici quatre ans, les liquidités des entreprises privées du secteur pétrolier vont quadrupler.

Les sociétés pétrolières canadiennes seront encore plus prospères qu'elles ne le sont actuellement. Bien des petites entreprises canadiennes s'offrent à diriger ce secteur industriel dans les années 90, avec notre aide. Des Canadiens vont devenir des gros actionnaires dans un nombre croissant d'entreprises. Il ne s'agit pas là de nationalisation mais de canadianisation.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lalonde:** Les conservateurs ne savent pas faire la différence.

**M. MacLaren:** Sur les terres domaniales dans les territoires du Nord et au large des côtes, domaines qu'il administre au nom du peuple canadien, le gouvernement fédéral va prendre à sa charge un quart des dépenses d'exploration, ce qui compensera les 25 p. 100 d'intérêt versés à la Couronne. Selon leur degré de canadianisation, les entreprises pourront recevoir les subventions dont j'ai déjà parlé. Comment le gouvernement peut-il exproprier des terres dont il est déjà propriétaire?

Comme certains l'ont remarqué, nous ne sommes pas allés aussi loin que la Grande-Bretagne où la Couronne a revendiqué 51 p. 100 de la production en mer du Nord. Le gouvernement britannique après avoir profité de cette politique, recourt à présent à une augmentation considérable des taxes afin de toucher une tranche beaucoup plus importante des revenus du pétrole.

Nous ne sommes pas rendus au même point que la Norvège, où la société nationale des pétroles prend jusqu'à la moitié du pétrole produit dans chaque champ pétrolifère et peut même aller jusqu'à 70 p. 100. Nous ne sommes pas allés aussi loin que l'Australie où le capital de participation des sociétés

pétrolières étrangères doit appartenir pour le quart à des Australiens. Celles-ci doivent par ailleurs s'engager à porter ce taux de participation à plus de la moitié alors que la majorité de leurs administrateurs doivent être Australiens. Au Canada, nous évoluons avec prudence, avec modération mais aussi avec détermination.

Quels seront, en 1990, les résultats de notre politique? Grâce à notre programme à deux volets, soit l'économie de l'énergie et l'accroissement des réserves, nous pourrons en 1990 nous passer de pétrole étranger. Le Canada aura alors vraiment atteint l'autonomie en matière d'énergie. D'autres sources d'énergie que le pétrole serviront à satisfaire 90 p. 100 de la demande provenant du secteur secondaire, exception faite des transports. Le pétrole, qui satisfait actuellement 43 p. 100 de nos besoins d'énergie, n'en satisfera alors plus que 27 p. 100. L'utilisation du gaz naturel et de l'électricité connaîtra une recrudescence marquée par suite de notre programme. Le taux d'utilisation des sources d'énergie renouvelable augmentera de plus de deux fois.

Mais pour réaliser l'autonomie en matière d'énergie, il faut que les deux membres de l'équation s'équilibrent, c'est-à-dire que tout en augmentant nos approvisionnements, nous devons modérer nos besoins.

Je pourrais prendre le temps de la Chambre pour signaler certaines des initiatives esquissées dans le programme énergétique en vue d'inciter les Canadiens, tant au niveau de la consommation domestique qu'industrielle, à délaisser le pétrole, qui se raréfie, au profit des sources d'énergie que nous possédons en abondance.

Ailleurs au Canada, nous allons mettre en valeur de nouvelles sources d'énergie renouvelable, grâce notamment à la création d'une nouvelle société de la Couronne, Enertech, qui va prendre l'initiative d'aider le secteur privé à mettre en valeur l'énergie renouvelable et à mettre au point des techniques pour économiser l'énergie.

● (2150)

Il y aurait beaucoup à ajouter au sujet des besoins, mais nos discussions à la Chambre ont malheureusement porté surtout sur les approvisionnements. Étant donné que les députés de l'opposition n'ont presque rien dit au sujet des besoins, qui sont un membre de cette équation, j'en conclus qu'ils ne voient rien à redire à notre politique. Arrêtons-nous donc un moment à la question des approvisionnements.

Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, les recettes que l'Alberta peut maintenant espérer réaliser grâce au pétrole et au gaz sont supérieures à ce qu'elles étaient il y a dix ans. Même si ses réserves de pétrole traditionnel ont baissé, son potentiel, en ce qui concerne le gaz naturel et le pétrole non traditionnel, a sensiblement augmenté. Notre programme vise à favoriser l'investissement et la prospection là où le besoin est le plus pressant: les projets d'extraction de pétrole tertiaire et non traditionnel en Alberta et les activités dans les régions neuves et sous-marines, comme la mer de Beaufort et le secteur Hibernia d'où nous viendront en grande partie nos approvisionnements futurs.

En ce qui concerne le gaz naturel, le seul problème que connaissent nos producteurs est celui de trouver des débouchés. C'est pour cette raison que nous avons approuvé la construction du premier tronçon canadien du gazoduc de l'Alaska et que nous allons prolonger le gazoduc dans l'immédiat jusqu'à